

COMMUNE DE
L'HOPITAL DU GROSBOIS



03.81.59.27.90
mairie.hopital-du-grosbois@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 NOVEMBRE 2020.

Absents excusés : Alain MADER, Aurore KOLLY BOUHERET (procuration à B. KOLLY), Jean-Louis DELEULE (procuration à G. BEPOIX)
Secrétaire de séance : Marie-Jo FLEURY.

Le compte-rendu de la séance du 1^{er} octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

1 - Urbanisme

- **Certificat d'urbanisme opérationnel** : Mme Brigitte COLIN - Parcelle ZC 162 - rue des 4 vents, projet pour construction d'une maison d'habitation
- **Déclarations préalables**
 - M. Julien BOUVERET - Lotissement Roche du Loup : construction piscine enterrée.
 - SCI DU GROSBOIS - rue de la Fromagerie : installation d'une barrière de clôture sur terrain au bord de la voie communale rue de la Lanterne.
- **Permis de construire** : M. François PAGNOT - parcelle ZA 292 - rue de la Lanterne : construction d'une maison d'habitation.
- **Permis d'Aménager** déposé par SARL DTMR Immo pour lotissement privé « le Clos du Centre » sur les parcelles ZD 114 et ZD 40.

Avis favorable du Conseil à l'unanimité pour ces demandes.

2 - Situation sanitaire

Les dernières informations préfectorales sont sur le site internet de la commune (www.lhopitaldugrosbois.fr).

La solidarité s'organise de nouveau au sein de la municipalité, un service de veille se met en place et la mairie se mobilise pour agir auprès des personnes les plus fragiles :

- de plus de 70 ans et/ou isolées, qui seraient en difficulté pour effectuer leurs achats de première nécessité,
- en situation de handicap, fragilisées par la maladie.

Toutes personnes ayant besoin d'aide peut prendre contact avec la mairie :

- 03 81 59 27 90 pendant les horaires d'ouverture du secrétariat
- 06 08 30 43 43 Jean-Claude GRENIER, Maire
- 06 73 53 34 74 Sylvie CUCHOT, 1^{ère} adjointe
- 06 74 64 78 45 Jean-Louis DELEULE, 2^e adjoint
- 06 08 34 34 96 Jean FOURQUIER, 3^e adjoint.

3- Bâtiment Cusenier

- Avancement des travaux: les travaux concernant le gros œuvre et la toiture se passent bien et avancent suivant le calendrier prévisionnel.
La chaufferie plaquette bois déchiqueté devrait être mise en service fin novembre.
- Financement de l'opération
 - Le Conseil municipal autorise le maire à contracter les emprunts suivants (suite à consultation auprès de 4 banques) :
 - . Emprunt court terme de 310 000 € sur 2 ans au taux de 0.41 % fixe à la Banque Populaire (financement TVA).
 - . Emprunt long terme de 360 000 € sur 25 ans au taux de 0.76 % à la Caisse d'Epargne (taux fixe amortissement constant).
 - Un avenant n°1 de 3 000 € est accordée à l'entreprise TACHIN (lot n° 12 carrelage-faïence) suite à un complément de fournitures de carrelage, faïence et essuie pied. Le Conseil municipal valide cette modification.
- Encaissement d'un chèque remboursement de fluides : (eau, électricité consommées avant la mise en œuvre du compteur de chantier) l'entreprise FRANCESCHI verse la somme de 532.27 €. Le conseil municipal donne l'autorisation au maire de procéder à son encaissement.

4- Commission communale de contrôle des listes électorales

M. René MARGUET est désigné délégué de l'administration ;
M. Serge COLIN est désigné délégué du tribunal judiciaire ;
M. Benoît KOLLY est désigné délégué pour la commune.

5- Hall de la gare

La SNCF a mandaté une entreprise pour sécuriser le site (mise en place de grilles pour en empêcher l'accès).

6- Modifications budgétaires

- Transfert de 78 200 € entre la section Fonctionnement et la section Investissement afin de passer les écritures liées à l'étalement des charges.
- Ouverture de crédits :
 - 570.00 € sur le compte DI 10226 pour la taxe d'aménagement
 - 35.00 € sur le compte DF 6811 pour la dotation aux amortissements.

Accord du conseil

7- Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Cette commission a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité.

Aurore KOLLY BOUHERET représentera le conseil municipal au sein de cette commission, Déborah CUGNEZ sera suppléante.

8- Divers

- Défibrillateurs : lorsque la situation sanitaire le permettra, des formations pourront être organisées. Si vous êtes intéressés, contactez le secrétariat de mairie pour vous inscrire afin de prévoir le nombre de séances nécessaires.
- Pass-Culture : c'est une mission de service public portée par le Ministère de la Culture.
Les jeunes de 18 ans peuvent bénéficier de ce pass d'une valeur de 500 € d'avantages (offert par l'état). Modalités et inscription sur le portail PASS CULTURE.
- Affouages : inscriptions possibles en mairie jusqu'au 15 décembre (fournir une attestation d'assurance Responsabilité Civile)
- Comité Animation : vente de sapins de Noël maintenue (réponse à donner pour le 21/11/2020) ; repas des classes annulé et reporté courant 2021.

Prochain Conseil municipal prévu le 3 décembre 2020.

La séance est levée à 22 h 40.

La secrétaire de séance,


Marie-Jo FLEURY

Le Maire

GRENIER Jean-Claude

